

## 32e FOIRE ARTISANALE ET PRODUIT DE BOUCHE D'ARLON Dimanche 10 Novembre 2024

### REGLEMENT POUR EXPOSANTS

#### Conditions d'admission

Pour les exposants de l'édition précédente : inscription à **partir d'avril 2024**

Pour les nouveaux exposants : inscription traitée à partir du **1<sup>er</sup> juillet 2024**

#### Réservation :

Une fois votre candidature acceptée, veuillez nous retourner votre fiche d'inscription dûment complétée et signée :

- Soit par courrier postal : Maison de la Laïcité Victor Tedesco asbl – 11, rue des Déportés - 6700 Arlon

- Soit par mail : [katia@laicite-arlon.be](mailto:katia@laicite-arlon.be)

#### Paiement : à partir de septembre 2024 !

A effectuer sur le compte BNP Paribas Fortis au nom de la MLVT

IBAN : BE21 0018 8802 7703 BIC : GEBABEBB

En communication : « Nom et prénom »

**Nous n'acceptons plus les chèques pour les artisans français.**

#### Désistements :

Tout désistement devra nous parvenir au plus tard 15 jours ouvrables avant la Foire artisanale et impliquera une retenue de 15,00 € (frais administratifs). Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

#### Planning :

**Montage** : Samedi 9 novembre de 14h00 à 19h00 et/ou Dimanche 10 novembre de 7h00 à 9h00

**Démontage** : Dimanche 10 novembre **pas avant 19h00** sous peine d'une amende administrative de 50€ à vous acquitter sur place.

**Heures d'ouverture au public** : Dimanche 10 novembre de 10h00 à 19h00.

**Inauguration officielle** : Dimanche 10 novembre à 11h30, dans le hall des Produits de bouche

**Matériel mis gratuitement à votre disposition** (Tables de brasseur, panneaux de séparation et cimaises).

**Tables de brasseur : nombre à préciser sur votre fiche d'inscription**

- Dimension : 220 cm x 60 cm
- Stock limité

**Panneaux arrière de séparation :**

- Dimension : 205 cm de hauteur.

Avec le soutien de :



### **Cannes d'accrochage (cimaises) : nombre à préciser sur votre fiche d'inscription**

- Dimension : 1m50
- En fonction du stock disponible. Caution : 10 € pour 5 pièces (s'adresser à l'accueil) restituée lors de dépôt du matériel au même endroit.

Mise à disposition gratuite de l'électricité et Internet. Munissez-vous de vos rallonges et multiprises.

**ATTENTION ! Il est interdit de clouer ou de punaiser sur les panneaux ainsi que sur les murs.**

### **Participation à la tombola :**

Merci de préparer une œuvre de votre création qui vous sera réclamée lors du passage de nos bénévoles pour enrichir la traditionnelle tombola.

### **Tenue du stand :**

- Pendant les heures d'ouverture, aucun stand ne peut être laissé sans surveillance. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou dégradation.
- Les prix doivent être affichés clairement pour empêcher toutes contestations.
- Lors de votre départ, il est **indispensable que vous emportiez vos déchets** et de **restituer votre emplacement dans le même état qu'à votre arrivée.**

**ATTENTION ! Il n'est pas autorisé de mélanger des produits de bouche dans l'espace « artisanat » et inversement, au risque de vous faire retirer les produits inconvenants de votre étalage.**

### **Produits de bouche :**

\*Une salle leur est exclusivement réservée. **Dégustation gratuite conseillée mais pas de vente de produits à consommer sur place (sandwichs, plats chauds, etc).**

\*Dimanche : possibilité de rentrer les véhicules dans le hall le temps d'installer votre stand, fermeture du volet à 9h précise avec évacuation des véhicules !

\*N° d'agrément AFSCA et TVA obligatoires en Produits de bouche (équivalent pour les exposants français). Dans l'éventualité d'un contrôle de l'AFSCA, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette directive.

### **Restauration durant toute la foire :**

Dimanche -> possibilité de petit-déjeuner dès 7h30 et de dîner à partir de 12h.

Un bon de commande pour le repas de midi vous sera fourni, ensuite votre repas sera apporté par nos soins directement à votre stand.

### **Le Comité organisateur se réserve le droit :**

- D'exclure les participants qui proposent des articles autres que de l'artisanat et produits du terroir.
- De limiter le nombre d'exposants proposant le même genre de produits et ceci pour favoriser la diversité.

### **Informations et contact**

Maison de la Laïcité Victor Tedesco asbl (063/44 67 67) – [katia@laicite-arlou.be](mailto:katia@laicite-arlou.be)

Avec le soutien de :



Responsable de l'activité Paul Vander Borgh

IBAN BE21 0018 8802 7703 - BIC GEBABEBB - N° d'entreprise : 0466.388.569